

Témoign d'un accident ?

Urgence : 100 - Police : 101 - Depuis un GSM : 112

MARTELANGE POUR REJOINDRE LE RANCH

Une nouvelle passerelle



La passerelle en passe d'être installée.

■ J.P.L.

FA Martelange, dans le cadre du Pré-Ravel (circuit réservé aux piétons, cyclistes et cavaliers) devant relier Martelange à Bastogne via la commune de Fauvillers (en suivant autant que faire se peut l'axe de l'ancienne voie du tram), une passerelle piétons et vélos est en train d'être implantée au-dessus de la Sûre pour rejoindre le site de l'ancien camping du Ranch, pressenti pour accueillir une cinquantaine de chalets en bois et qui a déjà fait l'objet de travaux de voiries style "chemins de traverse". Cette passerelle va venir se substituer à l'ancienne, condamnée actuellement vu sa vétusté et sa dangerosité. A signaler que, depuis quelque trois ans, le site de l'ancien camping du Ranch est déjà accessible via un pont, utilisable par les véhi-

cules.

C'est l'entreprise TVB (Technique Valorisation Bois) de Bastogne qui a emporté l'adjudication d'implantation de la passerelle pour un prix de 209.730€. Le montage financier précise que les subventions accordées par la Région Wallonne sont de l'ordre de 108.125€ via deux départements: le service dit "Pics Verts" et le Ministère de la Ruralité. Quant à la Province, elle s'est occupée de la mise en œuvre du dossier. On va maintenant procéder au placement des rampes d'accès qui seront aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite. En principe, la passerelle (22 mètres de long et 2m50 de large) sera accessible aux promeneurs dès le début de la semaine prochaine. «

■ J.P.L.



Denis Trequatrini et Marcel Schutz ont supervisé les travaux.